

CONSEIL MUNICIPAL DU 15 SEPTEMBRE 2026

20H30

Ordre du jour

Présents : Mme DELUZE Véronique, Maire, M. MACHADO Thierry, Mme SAILLARD Laure-Anne, M. MERIOT Hervé, Mme RAMEAUX Dorothée, Adjoint, Mme PALIN Brigitte, M. LOUPERE Philippe, Mme MARTINS Marie-Hélène, Mme GOMBERT Céline, Mme HUARD Audrey, M. GLANGETAS Martial, M. ABRAM Sébastien, M. JOSUE Thibault, M. PEREZ Jean-Marc, Mme BERTOUX Julie, Mme TOURNADE Elodie, Mme PRODAULT Marion.

Absents excusés représentés : M. SERIS Damien (pouvoir à M. GLANGETAS Martial) et M. DUBOURDIEU-RAYROT Julien (pouvoir à M. MACHADO Thierry)

Secrétaire de séance : M. JOSUE Thibault

Madame la Maire déclare la séance ouverte à 20h30.

Le procès-verbal de la séance du 30 juin 2026 est adopté.

I – INFORMATIONS GENERALES

1 - Visite du Sous-Préfet

Le Secrétaire Général de la Préfecture (Sous-Préfet), est venu à DENGUIN rencontrer Mme la Maire et les élus le 10 août. Après une table ronde en Mairie, il s'est déplacé à l'école où le projet de reconstruction d'une partie des bâtiments lui a été présenté. L'Etat s'était engagé à apporter une aide financière de 300 000 € pour le projet initial de rénovation. La Commune va œuvrer pour que cette somme soit conservée ou augmentée pour le nouveau bâtiment.

2 - Création d'un groupe de travail pour la mise en place de caméras de vidéosurveillance

Afin de renforcer la sécurité, il est envisagé de mettre en place des caméras de vidéosurveillance sur la Commune. Ce projet va être étudié avec un référent spécialisé de la Gendarmerie.

Mme la Maire propose de constituer un groupe de travail sur le sujet.

Ce groupe sera constitué de : Julien DUBOURDIEU-RAYROT, Céline GOMBERT, Jean-Marc PERERZ, Thierry MACHADO, Julie BERTOUX, Laure-Anne SAILLARD, Philippe LOUPERE, Hervé MERIOT.

3 - Ligne PAU-CANFRANC

Mme la Maire fait le point sur le projet ferroviaire de transport de fret entre l'Espagne et la France.

De plus en plus de riverains, d'élus et d'Associations s'élèvent contre ce qui semble devenir un énorme projet de transports de produits essentiellement chinois, en provenance de la région de Saragosse, où de très importantes plateformes étrangères se sont installées.

Il faudra suivre ce dossier dans les mois à venir.

4 – Fréquence des Conseils Municipaux

Après discussion, il est décidé de rapprocher la fréquence des Conseils Municipaux afin que ceux-ci durent moins longtemps. Il y aura désormais une réunion chaque premier mardi du mois.

II – URBANISME-ENVIRONNEMENT-VOIRIE-ASSAINISSEMENT

1- Projet de Citerne incendie

Au niveau du schéma communal de défense incendie, un seul « point noir » subsiste sur la Commune : la partie du territoire situé au niveau de l'impasse des chênes et de la route de la gare à proximité de la voie ferrée. La pression et le débit du réseau d'eau potable sont insuffisants pour installer une simple bouche à incendie.

Comme prévu au budget, une réserve d'eau souple de 60 m³ va être installée sur un terrain que va céder gratuitement la famille MOUNOLOU. Une clôture va être mise en place pour protéger l'ouvrage. Coût total de l'opération : 6128 € TTC.

2- Demande de subvention

Le Conseil valide une demande de subvention auprès du Conseil Départemental pour les travaux de voirie du programme 2026. Montant des travaux 11 533 € HT

(délibération n°1)

3- Validation du projet de remplacement des lampadaires devant la Mairie et sur la RD817

Ce projet avait été étudié en amont au moment de l'élaboration du budget.

Pour rappel : il s'agit du remplacement des lampadaires devant la Mairie et des éclairages d'une partie de la RD817. L'économie réalisée par l'installation de LED sera supérieure au montant de l'emprunt à rembourser (« intracting »).

Montant des travaux 39 420,25 € TTC dont 17 146,53 € à la charge de la Commune sur emprunt Syndicat (intracting) et 1 699,15 € de frais de gestion.

(délibération n°2)

4- Entretien de l'éclairage public

La Commune renouvelle le contrat d'entretien de l'éclairage public avec Territoire d'Energies 64.

Il s'agit de maintenance corrective en cas de panne et préventive (remplacement programmé des lampes), nettoyage des lanternes et vérifications électriques réglementaires.

Montant : environ 12 000 €/an

5- Plan Climat Energie

Le Plan Climat Air Energie Territorial de la Communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées définit la feuille de route pour engager le territoire de la Communauté d'Agglomération vers une Neutralité Carbone d'ici 2040.

La Commune décide d'adhérer à ce plan (délibération n°3)

III – PATRIMOINE

1- Point travaux divers

Les aiguilles et le moteur de l'horloge de l'église ont été changés par l'entreprise HEURELEC.

A la Maison du Temps Libre et à la cantine, des pompes à chaleur air/air réversibles vont être installées aux vacances de la toussaint. Montant total : 20 011 € TTC.

Pour les infiltrations au niveau du toit de la salle Multi-Loisirs, la société SOGETOIT doit établir un devis pour des réparations sur la couverture en zinc.

2-Tiers Lieu

Un tiers lieu culturel/bar associatif va être créé dans le foyer des associations.

Pour cela un groupe de travail est constitué, composé de : Mme Véronique DELUZE, M. Martial GLANGETAS, M. Thierry MACHADO, M. Jean-Marc PEREZ, M. Thibault JOSUE, M. Philippe LOUPERE, Mme Laure-Anne SAILLARD, Mme Dorothee RAMEAUX, Mme Brigitte PALIN, M. Damien SERIS, Mme Audrey HUARD et Mme Elodie TOURNADE

3- Projet groupe scolaire

Dans le cadre du projet de reconstruction de la partie ancienne du groupe scolaire, Mme la Maire et M. MACHADO ont rencontré M. le Maire de MONTARDON qui débute actuellement un projet quasiment identique dans sa Commune.

Cette réunion a permis de recueillir de précieuses informations et conseils.

Un groupe de travail est constitué pour ce dossier avec comme membres : Mme Véronique DELUZE, Mme Elodie TOURNADE, M. Thierry MACHADO, M. Jean-Marc PEREZ, Mme Julie BERTOUX, Mme Marion PRODAULT, Mme Audrey HUARD, M. Damien SERIS, Mme Laure-Anne SAILLARD, Mme Dorothee RAMEAUX, M. Hervé MERIOT, Mme Marie-Hélène MARTINS et M. Sébastien ABRAM.

IV – VIE ASSOCIATIVE – CULTURE – ANIMATION – JEUNESSE

1 - Tennis club : aide exceptionnelle pour la pose de la plaque (nom du court)

Le court de tennis couvert a été dénommé court Armand LEROUX en hommage à l'ancien Président du Club. La Commune décide de participer au financement de la plaque apposée, pour un montant de 200 €.

2 - Octobre Rose et Novembre Bleu

Le 3 octobre se tiendra la grande journée autour d'octobre rose avec repas, loto, concours de pétanque, bike and run et diverses autres activités.

La manifestation se tiendra à la Plaine des Sports et à la salle Multi-Loisirs.

3 – Fiche de réservation de matériel

Afin de mieux organiser les réservations de matériels lors des manifestations des associations, un formulaire listant les besoins a été créé, à remettre en Mairie au moins 15 jours avant l'évènement.

V – COMMUNICATION – PRESSE – CEREMONIES

1- Site internet

Un agenda partagé a été mis en ligne afin que les associations puissent visualiser les réservations et connaître les dates libres. Les réservations de créneaux se font toujours auprès de la Mairie.

VI – AFFAIRES SCOLAIRES

1- Bilan de la rentrée des classes

Mme Marie-Pierre PITRAU est la nouvelle Directrice de l'Ecole Maternelle. Côté élémentaire, c'est Mme Lauriane ANSO qui devient Directrice.

La rentrée s'est bien passée, avec le soulagement en maternelle de ne pas descendre à seulement 2 postes d'enseignant. L'année scolaire se déroulera avec 2,5 postes et 54 enfants.

Concernant le matériel informatique, un état des lieux va être réalisé et la plupart des PC de l'école vont être changés en cours d'année.

2- Tarifs cantine (3,63 € à 3,79 €)

Compte tenu de la conjoncture économique, la Société Publique Locale Pau Béarn Restauration a augmenté le prix des repas livrés aux Communes à compter du 1^{er} octobre 2026 en le portant à 3,79 € TTC. Il est proposé d'aligner le prix de facturation aux parents sur le prix d'achat des repas.

Le Conseil Municipal décide d'actualiser le tarif du repas du restaurant scolaire dans les conditions suivantes : 3,79 € le repas à compter du 1^{er} octobre 2026. (délibération n°4)

3 -Adhésion à la centrale d'achat de la fibre 64 pour l'ENT (espace numérique de travail – 385 €)

Le rectorat de l'Académie de Bordeaux a décidé d'arrêter de financer l'Espace Numérique de Travail "Aliénor" Beneylu.. Cet espace, utilisé par les enseignants, permet de faciliter la communication avec la mise en ligne d'informations et documents divers.

Le Conseil Municipal accepte un financement de cet outil par la Commune qui va adhérer à la centrale d'achat mise en place par le Syndicat Mixte "la Fibre 64". Cette adhésion permet aussi l'accès à un antivirus gratuit pour les PC de l'école.

Délibération adoptée à l'unanimité.

(délibération n° 5)

VII – INTERCOMMUNALITE

Le Conseil valide l'avenant prolongeant d'un an le contrat entre la CAF et la communauté d'Agglomération Pau Béarn Pyrénées. (délibération n°6)

VIII – FINANCES

1 -Taxes

Sur Denguin, certains logements sont vides alors même que des personnes cherchent des biens à louer ou à acheter.

Le Conseil décide de mettre en place sur la Commune la taxe sur la vacance des locaux d'habitation au taux de 25% (voix pour :18, contre :1).

(délibération n°7 et 8)

2 - Redevance

Le Conseil valide la somme de 245 € qui sera versée par ENEDIS au titre de la Redevance d'occupation du domaine public électricité.

(délibération n°9)

IX – QUESTIONS DIVERSES

Un projet de règlement intérieur du Conseil Municipal a été transmis aux élus.

Il est décidé de discuter de ce règlement à la prochaine séance du Conseil Municipal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.